



Just Facts

Avril 2018

Division de la recherche et de la statistique

Tendances chez les délinquants adultes sous responsabilité fédérale faisant l'objet d'une surveillance dans la collectivité

La présente fiche d'information repose sur les données obtenues au moyen de demandes spéciales présentées au Service correctionnel du Canada (SCC)¹ et à Statistique Canada (Recensement). Elle examine le nombre² et le taux³ des délinquants adultes sous responsabilité fédérale faisant l'objet d'une surveillance dans la collectivité au fil du temps et établit des comparaisons entre les groupes autochtones et non autochtones. Les analyses des tendances ont été fondées sur les points de données des trois dernières années de recensement (2006, 2011 et 2016).

Le taux global de Canadiens adultes sous surveillance dans la collectivité est demeuré stable depuis 2006; le nombre total de délinquants sous responsabilité fédérale faisant l'objet d'une surveillance dans la collectivité a augmenté de 2005-2006 à 2015-2016.

Le taux global de Canadiens adultes sous surveillance dans la collectivité est demeuré stable de 2006 (30,4 par tranche de 100 000 habitants) à 2016 (30,3 par tranche de 100 000 habitants).

Au cours des 10 dernières années, le nombre de délinquants adultes sous surveillance dans la collectivité a augmenté de 13,1 %. En 2005-2006, on comptait 7 359 délinquants sous surveillance dans la collectivité comparativement à 8 323 en 2015-2016.

¹ Les résultats et les points de vue exprimés dans la présente publication sont ceux de l'auteur et pas nécessairement ceux du SCC.

² Les nombres de délinquants sont fondés sur des aperçus annuels pris pour chaque exercice (mi-avril).

³ Contrairement aux nombres de délinquants, les taux sont fondés sur les points de données de l'année civile. Un taux est défini comme une mesure du nombre d'adultes sous surveillance dans la collectivité par tranche de 100 000 adultes dans la population générale. Il est important de noter qu'un taux diminuera si le nombre d'adultes sous surveillance dans la collectivité diminue, mais il peut aussi diminuer si le nombre d'adultes dans la population canadienne augmente alors que le nombre d'adultes sous surveillance dans la collectivité demeure le même.





Même si le taux de Canadiens adultes autochtones sous surveillance dans la collectivité a diminué au cours de la dernière décennie, il demeure cinq fois plus élevé que celui des Canadiens adultes non autochtones. Le nombre global de délinquants autochtones et non autochtones sous surveillance dans la collectivité continue d'augmenter.

Le taux de la population autochtone sous surveillance dans la collectivité a diminué de 7,5 % au cours des 10 dernières années. En 2006, le taux de la population autochtone sous surveillance dans la collectivité était de 137,4 par tranche de 100 000 Autochtones. Le taux a diminué en 2011 (118,2 par tranche de 100 000 adultes autochtones), puis a augmenté à 127,1 par tranche de 100 000 adultes autochtones en 2016. Le nombre de délinquants autochtones sous surveillance dans la collectivité a augmenté de 41,1 % au cours des 10 dernières années. En 2005-2006, on comptait 1 024 délinquants autochtones sous surveillance dans la collectivité comparativement à 1 445 en 2015-2016.

Il convient de souligner que la légère diminution du taux de population autochtone sous surveillance dans la collectivité ne traduit pas une diminution de la population autochtone sous surveillance dans la collectivité, mais plutôt une augmentation des adultes autochtones dans la population canadienne.

En outre, il convient de souligner que le nombre croissant de Canadiens adultes autochtones sous surveillance dans la collectivité n'est pas nécessairement une situation négative si cela signifie que les délinquants autochtones sont libérés plus tôt au cours de leur peine. Toutefois, les données sur les tendances en matière de libération des délinquants au fil du temps confirment que ce n'est pas le cas. En fait, les délinquants autochtones sont plus susceptibles de purger une plus longue partie de leur peine en détention que les délinquants non autochtones, une tendance qui a augmenté au cours des 10 dernières années⁴.

Le taux de la population non autochtone sous surveillance dans la collectivité est demeuré stable de 2006 à 2016 (27,0 à 26,1 par tranche de 100 000 adultes non autochtones, respectivement). Le nombre de délinquants non autochtones sous surveillance dans la collectivité a augmenté de 8,6 % au cours des 10 dernières années. En 2005-2006, on comptait 6 335 délinquants non autochtones sous surveillance dans la collectivité comparativement à 6 878 en 2015-2016.

Même si les taux pour les hommes autochtones et non autochtones sous surveillance dans la collectivité ont diminué au cours de la dernière décennie, le taux d'hommes autochtones sous surveillance dans la collectivité demeure cinq fois plus élevé. Le nombre d'hommes autochtones et non autochtones sous surveillance dans la collectivité continue d'augmenter.

Le taux d'hommes autochtones sous surveillance dans la collectivité a diminué de 8,5 % au cours des 10 dernières années. En 2006, le taux d'hommes autochtones sous surveillance dans la collectivité était

⁴ Voir Bureau du vérificateur général du Canada (2016). Audit opérationnel : *Rapport 3, La préparation des détenus autochtones à la mise en liberté- Service correctionnel Canada*; Sécurité publique Canada (2017). 2016 Aperçu statistique : Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition



de 262,4 par tranche de 100 000 hommes autochtones. Ce taux a enregistré une forte baisse en 2011 (227,2 par tranche de 100 000 hommes autochtones), puis a augmenté en 2016 (240,0 par tranche de 100 000 hommes autochtones). Le nombre d'hommes autochtones sous surveillance dans la collectivité a augmenté de 39,7 % au cours des 10 dernières années. En 2005-2006, on comptait 926 hommes autochtones sous surveillance dans la collectivité comparativement à 1 294 en 2015-2016. Encore une fois, cette situation était attribuable à une augmentation du nombre d'adultes autochtones dans la population canadienne plutôt qu'à une diminution de la population autochtone sous surveillance dans la collectivité.

Le taux de surveillance communautaire des hommes non autochtones a diminué de 4,3 % au cours des 10 dernières années. En 2006, le taux de surveillance dans la collectivité était de 52,5 par tranche de 100 000 hommes non autochtones comparativement à 50,2 par tranche de 100 000 hommes non autochtones en 2016. Le nombre d'hommes non autochtones sous surveillance dans la collectivité a augmenté de 8,1 % au cours des 10 dernières années. En 2005-2006, on comptait 5 961 hommes non autochtones sous surveillance dans la collectivité comparativement à 6 445 en 2015-2016.

Les taux pour les femmes autochtones et non autochtones sous surveillance dans la collectivité sont demeurés stables au cours de la dernière décennie; toutefois, le taux de femmes autochtones sous surveillance dans la collectivité demeure beaucoup plus élevé (huit fois) que celui des femmes non autochtones. Le nombre de délinquantes autochtones et non autochtones sous surveillance dans la collectivité continue d'augmenter.

Le taux de femmes autochtones sous surveillance dans la collectivité est demeuré stable de 2006 à 2016 (25,0 à 25,3 par tranche de 100 000 femmes autochtones, respectivement)⁵. Le nombre de femmes autochtones sous surveillance dans la collectivité a augmenté de 54,1 % au cours des 10 dernières années⁶. En 2005-2006, on comptait 98 femmes autochtones sous surveillance dans la collectivité comparativement à 151 en 2015-2016.

Le taux de femmes non autochtones sous surveillance dans la collectivité est demeuré stable de 2006 à 2016 (3,1 à 3,2 par tranche de 100 000 femmes non autochtones, respectivement). Le nombre de femmes non autochtones sous surveillance dans la collectivité a augmenté de 15,8 % au cours des 10 dernières années⁷. En 2005-2006, on comptait 374 femmes non autochtones sous surveillance dans la collectivité comparativement à 433 en 2015-2016.

⁵ Le taux de femmes autochtones sous surveillance dans la collectivité a légèrement diminué en 2011 (20,2 par tranche de 100 000 habitants).

⁶ Bien que cette augmentation de pourcentage semble beaucoup plus élevée que celle des hommes (voir la section ci-dessus), elle est en partie attribuable au plus petit nombre de délinquantes sous responsabilité fédérale faisant l'objet d'une surveillance dans la collectivité.

⁷ Bien que cette augmentation de pourcentage semble beaucoup plus élevée que celle des hommes (voir la section ci-dessus), elle est en partie attribuable au plus petit nombre de délinquantes sous responsabilité fédérale faisant l'objet d'une surveillance dans la collectivité.



JustFacts

4

Tableau 1. Délinquants sous responsabilité fédérale faisant l'objet d'une surveillance dans la collectivité, taux par population de 100 000 habitants, 2006 à 2016.

Délinquants sous responsabilité fédérale faisant l'objet d'une surveillance dans la collectivité	2006	2011	2016	Variation en % de 2006 à 2016
Hommes autochtones	262,4	227,2	240,0	-8,5
Femmes autochtones	25,0	20,2	25,3	1,2
Total - Autochtones	137,4	118,2	127,1	-7,5
Hommes non autochtones	52,5	49,3	50,2	-4,3
Femmes non autochtones	3,1	3,4	3,2	3,2
Total non-Autochtones	27,0	26,9	26,1	-3,3
Délinquants sous responsabilité fédérale faisant l'objet d'une surveillance dans la collectivité TOTAL	30,4	30,2	30,3	-0,3

Tableau 2. Délinquants sous responsabilité fédérale faisant l'objet d'une surveillance dans la collectivité, chiffres, 2005-2006 à 2015-2016.

Délinquants sous responsabilité fédérale faisant l'objet d'une surveillance dans la collectivité	2005-2006	2010-2011	2015-2016	Variation en % 2005-2006 à 2015-2016
Hommes autochtones	926	993	1 294	39,7
Femmes autochtones	98	98	151	54,1
Total - Autochtones	1 024	1 091	1 445	41,1
Hommes non autochtones	5 961	6 338	6 445	8,1
Femmes non autochtones	374	409	433	15,8
Total non-Autochtones	6 335	6 747	6 878	8,6
Délinquants sous responsabilité fédérale faisant l'objet d'une surveillance dans la collectivité TOTAL	7 359	7 838	8 323	13,1